

## **Charte concernant les règles d'usage et de référence textuelle à l'accréditation à destination des clients du LBM INOVIE ProLAB**

Dans le cadre de notre exercice professionnel, notre laboratoire est réglementairement tenu d'être accrédité.

Le Comité Français d'Accréditation (COFRAC), organisme qui gère l'accréditation en France, a instauré des règles générales pour la référence à l'accréditation et aux accords de reconnaissance internationaux, qui sont décrites dans le document GEN REF 11.

Afin de vous assurer un niveau d'information suffisant concernant les règles d'usage et de référence textuelle à l'accréditation, nous avons mis en place cette charte.

Le LBM INOVIE ProLAB est actuellement accrédité COFRAC sous le n°8-3633. La liste des sites et la portée d'accréditation correspondante est consultable en ligne sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr).

Dans un souci de lisibilité, les examens couverts par l'accréditation sont identifiés par une mention spécifique sur les comptes-rendus d'examen de biologie médicale « [Acc] » et précisé en bas de page.

En qualité de client de notre laboratoire, vous n'êtes autorisé qu'à utiliser la marque d'accréditation uniquement dans le cadre d'une reproduction intégrale des comptes-rendus d'examens de biologie médicale. Néanmoins, si vous souhaitez faire état de votre collaboration avec notre laboratoire, nous vous demandons de bien vouloir respecter les règles suivantes :

- **La marque d'accréditation (logo COFRAC « Examens Médicaux » et référence textuelle à l'accréditation) :**  
Le laboratoire n'autorise en aucun cas ses clients à reproduire la marque d'accréditation, quel que soit le support.
- **La reproduction des comptes-rendus sans marque d'accréditation :**  
Pour les comptes-rendus ne faisant aucune mention de l'accréditation, le client ne peut y associer les termes « accrédité » ou « accréditation » à ces documents, que ce soit de façon textuelle directe ou indirecte.
- **Obligations de l'utilisateur :**  
Il est convenu que dès lors que le nom du laboratoire INOVIE ProLAB est associé aux termes en lien avec l'accréditation, les conditions de la présente charte sont applicables et apposables à l'auteur de l'information quel que soit le support.

En cas de doute sur l'application de la présente charte, n'hésitez pas à contacter le service qualité de notre LBM : [pro-qualite@inovie.fr](mailto:pro-qualite@inovie.fr)